

**ANNEXE A LA DELIBERATION 2024-029
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 15/12/2024**

FILIERE ADMINISTRATIVE			
GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	35 heures
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	0	17 heures 50
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures

FILIERE ANIMATION			
GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
Adjoint d'animation	C	1	20 heures
Adjoint d'animation	C	1	28 heures

FILIERE TECHNIQUE			
GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
Agent de maîtrise	C	1	35 heures
Adjoint technique	C	0	35 heures
Adjoint technique	C	1	28 heures
Adjoint technique	C	1	25 heures
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	22 heures
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	2	24 heures
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	2	25 heures
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures

Le tableau des effectifs est modifié à compter du 15 décembre 2024

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget.